

Procès verbal de la réunion du bureau du Foyer des élèves du collège d'Avon le 04 mai 2021

La réunion s'est tenue en distanciel - Début de la séance : 19h10

Mesdames Susie Vusbaumer, Cécile Chauveton, Cécile Morzadec, Domitille Beaumont, Monsieur Francisco Salamanca sont présents. Madame Julie Aguerangoray est absente. Le quorum est atteint, le bureau peut siéger.

Cécile Morzadec et Susie Vusbaumer présentent à Mme Beaumont le rôle du Foyer des Élèves et ses sources de financement. Les ressources du Foyer sont essentiellement générées par les cotisations des familles (7 € minimum ou 10 € pour une fratrie), les ventes des photos et objets dérivés, les fournitures et en dehors des pandémies les ventes de chocolats et de plantes.

1 Validation des subventions précédemment engagées :

- Big Challenge : paiement par chèque à Mme Chauveton d'un montant de 98€ correspondant à 2€ par élève inscrit au Big Challenge, les familles ayant payé les 2 € restants. Il y avait 49 inscrits. Nous avons la facture.
- Concours Kangourou : paiement par chèque à Mme Cloutreau d'un montant de 32 € correspondant à 1 € par élève inscrit au concours, les familles ayant payé les 2 € restants. Il y avait 32 inscrits. Nous avons la facture.
- Projet PE 77 de Mme Rêteux : Venue d'un auteur de bande dessinée au collège auprès des élèves de différentes classes. Le FDE doit prendre en charge 170 € (somme vérifiée auprès de Mme Gall) le reste du financement du projet étant pris en charge par le collège et par la subvention PECT77 (800€). Le collège a déjà réglé la facture. Il est convenu de donner le chèque demain à Mme Gall qui nous donnera un reçu ou une attestation pour notre comptabilité.
- D'autres subventions ont été faites avant le mois de février : 301,17€ remboursés en CDI (facture dans les documents comptables) et un chèque de 32,30€ remboursés à Mme Belgrain en février 2021 pour son atelier couture (matériel).

2 Validation des bons de commande et des tarifs des kits de fournitures :

Susie Vusbaumer présente le travail fait par la commission fournitures. Les listes seront votées lors du CA du 6 mai mais elles doivent être communiquées avec le bon de commande mercredi 05 mai à l'administration pour pouvoir être insérées dans les dossiers d'inscription : ceux des futurs 6^e seront transmis aux écoles primaires dès la semaine du 10 mai.

Nous travaillons avec l'entreprise Cufay. Les prix sont des prix de gros, nous appliquons une marge de 15 % et les prix sont ensuite arrondis à l'€ le plus près pour les kits et à la dizaine de centimes pour les objets optionnels, cela pour faciliter les comptes.

Les prix proposés par la commission sont validés.

Le bon de commande et la liste de fournitures posent un problème puisque les parents qui commandent se retrouvent sans la liste, dont on a besoin pourtant pour préparer la rentrée. La liste sera mise sur le site du collège et des exemplaires seront laissés à la loge pour les familles ne pouvant pas imprimer.

Il est pris décision de revoir l'an prochain de façon plus approfondie les listes en s'y prenant tôt pour avoir plus de temps. Il faudra porter une attention particulière aux

fournitures collectives. Une étude des objets optionnels réellement commandés permettrait de savoir s'il faut tous les conserver ou pas.

Le prix des calculatrices est un cas compliqué, en effet Casio rembourse 3 € après coup, c'est le FDE qui fera la demande pour tous les élèves qui en achèteraient une par notre intermédiaire. Le prix d'achat de la calculatrice auprès de Cufay est donc de 19€ mais elles sont facturées 16€ plus notre marge de 15 % aux familles puis nous récupérons les 3 €.

Mme Beaumont signale que pour les parents séparés il pourrait être bien de pouvoir avoir le matériel d'Arts Plastiques en double.

Cécile Morzadec signale qu'il n'y a pas de copies simples dans le kit. Il est trop tard pour y remédier.

Il nous faut voir auprès de Fabien Douville à partir de quelle date les dossiers des élèves reviendront au collège.

La commande globale doit être faite avant le 10 juillet.

Il faudra se mettre à plusieurs pour pouvoir compiler les commandes des élèves. On propose une organisation par niveau, la Segpa étant considérée comme un niveau. Mme Bernard s'est déjà proposée pour cette tâche, Mme Beaumont précise quelle peut se libérer pour cela.

Il faudra aussi faire appel à des parents volontaires pour la gestion de l'arrivée de la commande, la vérification des différentes commandes et les répartir dans les salles à la rentrée de septembre.

3 Décisions concernant des chèques impayés

Il s'agit de chèques de paiement des fournitures d'élèves qui ne sont plus au collège. Étudiante Fournier va en parler à Isabelle Le Guillou assistante sociale et à Mme Fauconnier. Si rien ne peut être fait, je pense qu'il va falloir les passer en profits et pertes. Ils apparaissent dans les comptes.

4 Les récompenses

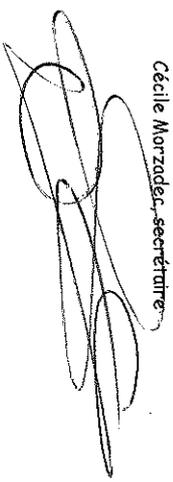
Susie souligne qu'à la fin de l'année scolaire 2020 beaucoup d'élèves avaient été frustrés de ne pas recevoir ces diplômes remis aux élèves ayant eu 3 récompenses ou ayant été lauréats aux différents concours ou compétitions sportives.

Nous allons étudier la faisabilité d'une remise de récompense qui pourrait, si besoin, se faire à l'échelle de la classe.... Ou en extérieur.

Cécile M. ira en parler à Mme Fauconnier.

Fin de la Réunion 20h00

Cécile Morzadec, secrétaire



Susie Vusbaumer, présidente

